AIRELEC

Actua

Chauffage par convection naturelle

Haut,
Horizontal
& Bas

Notice d'Utilisation
Installation et Bon de Garantie

(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)

AIRELEC

AVANT PROPOS :

- Vous venez d'acquérir ce Chauffage par convection naturelle Bas ou Horizontal ou Bas Actua d'Airélec et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.

- Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.

- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.

- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre appareil.

SOMMAIRE

1. - Caractéristiques page 3

2. - Recommandations de mise en place page 4

3. - Installation et fixation page 5

4. - Raccordement électrique page 7

5. - Comment utiliser votre appareil page 8

6. - Conseils / Entretien page 12

7. - Aide aux diagnostics page 13

8. - Identification de votre appareil page 14

1 CARACTÉRISTIQUES

Références	Puissance (W)	Intensité (A)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Epaisseur (mm)	Poids (kg)
MODÈLE BAS						
A690432	750	3,3	569	360	87+32	5,7
A690433	1000	4,3	649	360	87+32	6,4
A690435	1500	6,5	849	360	87+32	7,9
A690437	2000	8,7	1129	360	87+32	10,0
					Appareil + dosseret	
MODÈLE HORIZONTAL						
A689101	500	2,2	409	470	87+32	4,8
A689102	750	3,3	409	470	87+32	4,8
A689103	1000	4,3	489	470	87+32	5,5
A689104	1250	5,4	569	470	87+32	6,3
A689105	1500	6,5	649	470	87+32	7,0
A689106	1750	7,6	769	470	87+32	7,9
A689107	2000	8,7	849	470	87+32	8,5
					Appareil + dosseret	
MODÈLE HAUT						
A690421	500	2,2	329	680	87+32	6,0
A690422	750	3,3	369	680	87+32	6,7
A690423	1000	4,3	409	680	87+32	7,4
A690425	1500	6,5	569	680	87+32	9,7
A690427	2000	8,7	769	680	87+32	12,7
					Appareil + dosseret	

En option :

L'appareil permet de recevoir les cassettes de programmation par Fil pilote, Courant Porteur ou Radio Fréquence.

- Contacter votre revendeur.

Programmateur
Radio
Fréquence

2 RECOMMANDATIONS DE MISE EN PLACE

■ Cet appareil de chauffage électrique direct est destiné à assurer le chauffage d'ambiance des locaux de type habitat ou assimilables, individuels ou collectifs, neufs ou existants.

■ Il doit être installé de façon à ce que les interrupteurs et autres dispositifs de commande ne puissent pas être touchés par une personne se trouvant dans la baignoire ou dans la douche.

■ L'appareil peut être installé dans le volume 2 ou 3 des salles d'eau.

■ L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.

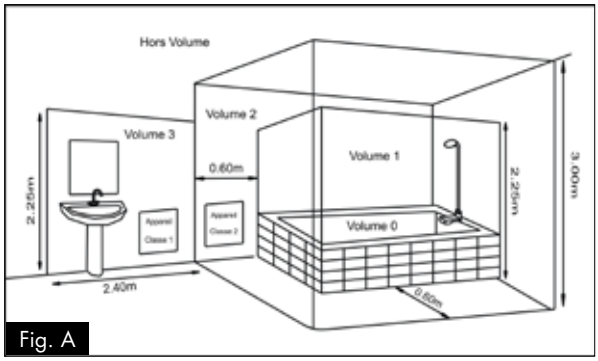

Fig. A

Installation des appareils

L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

IMPORTANT :
NE PAS COUVRIR L'APPAREIL

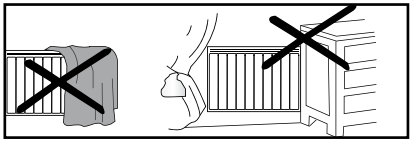

■ Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe.

■ Le logo ci-dessus rappelle ce risque.

■ Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les entrées ou les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

■ Évitez d'installer l'appareil dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation.

■ Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc...(Fig.B).

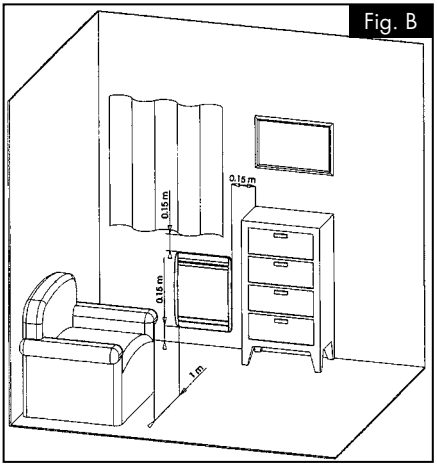

Fig. B

3 INSTALLATION ET FIXATION

Fig. C

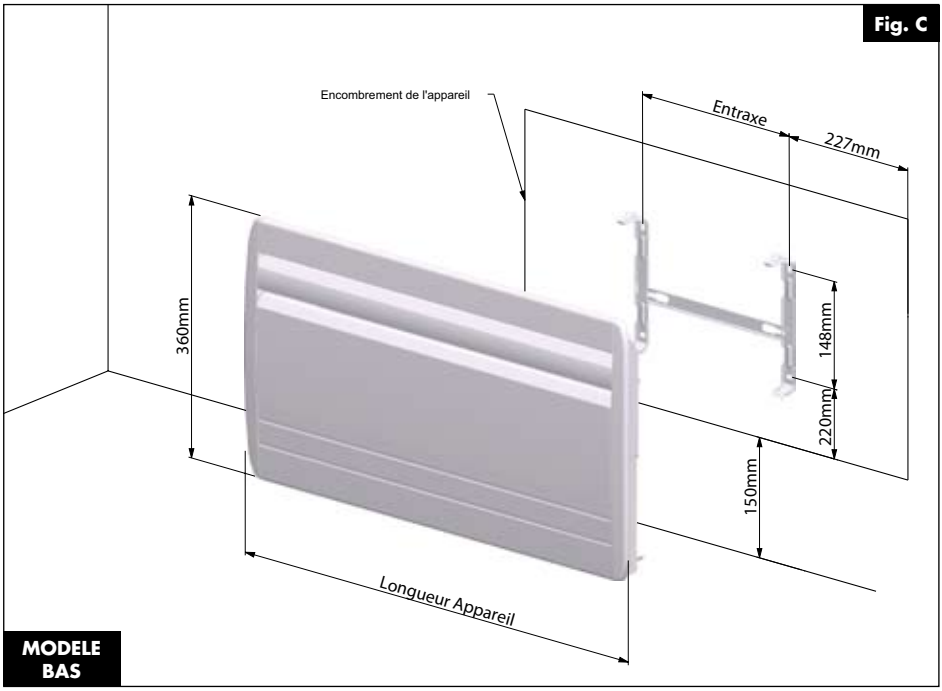

MODELE BAS

MODELE HORIZONTAL

Fig. D

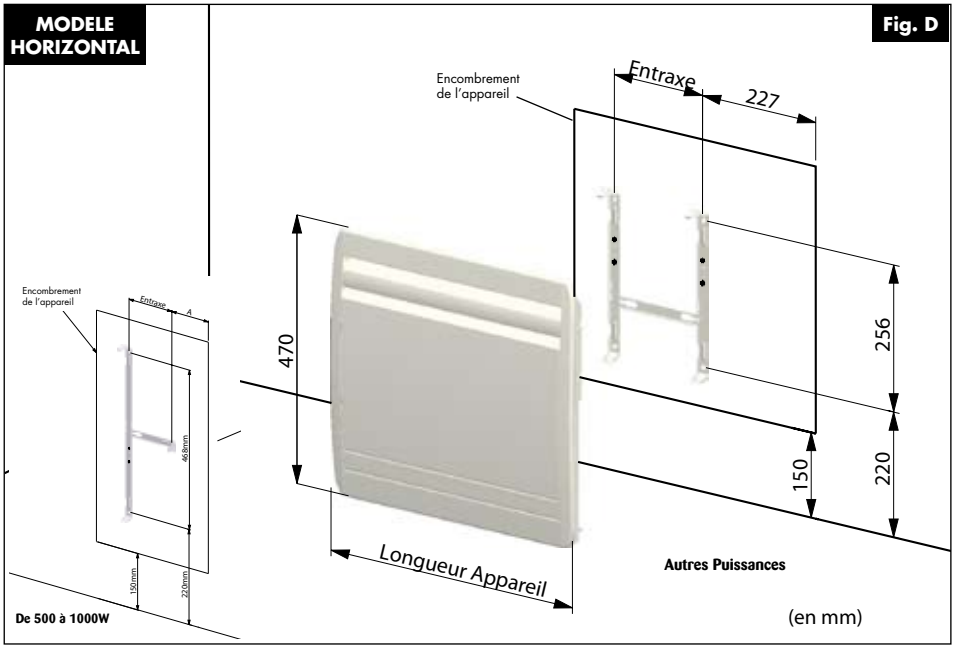

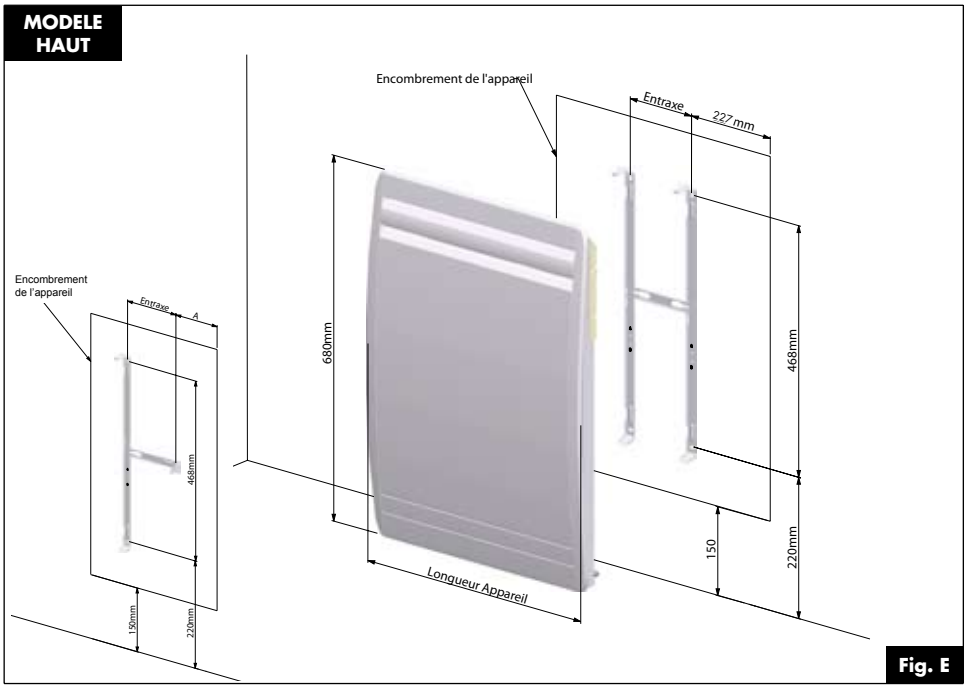

Fig. E

MODELE HORIZONTAL - Fig. D							
Puis. (W)	500	750	1000	1250	1500	1750	2000
Entraxe	156	156	178	248	320	405	405
Lg Appareil	409	409	489	569	649	769	849
A	141	141	227	227	227	227	227
Ht Appareil	470	470	470	470	470	470	470

	MODELE HAUT - Fig. E					***MODELE BAS - Fig. C***			
Puis. (W)	500	750	1000	1500	2000	750	1000	1500	2000
Entraxe	137	177	177	178	320	178	248	405	635
Lg Appareil	329	369	409	569	769	569	649	849	1129
A	115	115	135	226	226	-	-	-	-
Ht Appareil	680	680	680	680	680	360	360	360	360

1 - Libérer le dosseret en pinçant et en tirant les deux languettes insérables au dos de l'appareil(Fig.C - D - E).

2 - Fixer le dosseret sur la paroi à l'aide de 4 vis minimum (diam. 5,5 mm max.) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur (Fig. C - D - E).

3 - Positionner l'appareil sur les pattes inférieures du dosseret et le redresser jusqu'à son emboîtement dans le dosseret (Fig. C - D - E).

4 RACCORDEMENT ELECTRIQUE

■ L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

■ L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

■ L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

Schéma de raccordement

AVEC UTILISATION DU FIL PILOTE

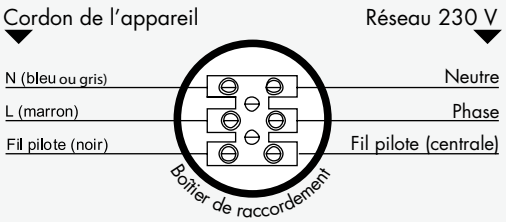

SANS UTILISATION DU FIL PILOTE

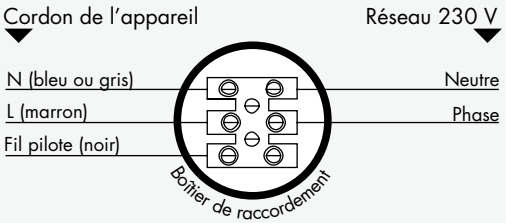

■ Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

■ Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement mural.

RESPECTER LE SENS DE BRANCHEMENT :

MARRON = PHASE,
BLEU ou GRIS = NEUTRE,
NOIR = FIL PILOTE

Le fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou au fil VERT / JAUNE.

NOTA : Les ordres de programmation sont distribués par les signaux suivants, mesurés par rapport au Neutre.

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	———	0 Volt
Eco	∿∿	230 Volts
Hors-gel	⌒	115 Volts négatif
Arrêt Chauffage	∩	115 Volts positif
Conf. -1°C	3s 297s	230 Volts/3s
Conf. -2°C	7s 293s	230 Volts/7s

5 COMMENT UTILISER VOTRE APPAREIL

■ La régulation électronique de cet appareil a été conçue pour vous donner le maximum d'économie.

■ LE BOITIER DE COMMANDE COMPREND :

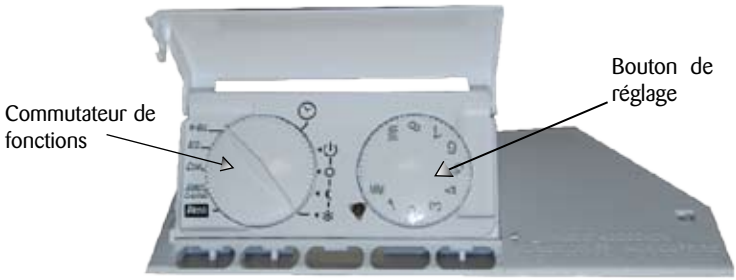

■ LE COMMUTATEUR DE FONCTIONS VOUS PERMET DE SELECTIONNER 5 FONCTIONS :

- **CONF.** : Maintient la température Confort réglée par le bouton de réglage du thermostat
- **ECO.** : Maintient la pièce à la température Economique.
- **HGEL.** : Maintient la pièce à une température Hors Gel.
- **PROG. :** Permet de recevoir des ordres de fonctionnement programmés.
- **ARRET CHAUFFAGE** : Arrête la fonction chauffage de l'appareil.

■ REGLAGE DE LA TEMPERATURE CONFORT :

·Mettre le commutateur de fonctions sur Conf. et le bouton de réglage jusqu'au niveau souhaité (zone confort sur le 5) : le voyant ☼ s'allume.

·Fermer les portes de communication de la pièce et attendre quelques heures pour que la température se soit stabilisée.

· Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter ou diminuer la valeur de la consigne d'un quart de point avec le bouton de réglage.

· Attendre de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.

• **REGLAGE DES FONCTIONS POUR UN MAXIMUM D'ECONOMIE :**

· **1er cas :** **VOUS ETES DANS LA PIECE.** Régler le commutateur de fonctions sur Conf. La température obtenue est celle réglée initialement. Au besoin, affinez cette température à l'aide d'un thermomètre.

· **2ème cas :** **VOUS N'ETES PAS DANS LA PIECE OU LA NUIT.** Régler le commutateur de fonctions sur Eco. Cette position économique provoque un abaissement de la température de la pièce de -3,5°C environ.

· **3ème cas** **HORS-GEL POUR UNE ABSENCE DE LONGUE DUREE.** La pièce n'est pas utilisée (chambre d'amis, ou vous partez plusieurs jours de chez vous). Régler le commutateur de fonctions sur HGEL : **NE PAS TOUCHER AU BOUTON DE REGLAGE.**

La température de la pièce est maintenue entre 5 et 8°C pour obtenir un maximum d'économie sans risque de gel (tuyauterie de la cuisine ou de la salle de bains protégée ; pas de condensation).

■ **REGLAGE AVEC PROGRAMMATEUR OU CENTRALE DE PROGRAMMATION :**

Ils programment automatiquement votre appareil par l'intermédiaire d'un fil pilote, une fois la programmation réalisée.

· Faire le réglage de la température CONFORT comme indiqué précédemment. Commutateur de fonctions sur CONF. et action sur le bouton de réglage.

· Après stabilisation de la température, placer le commutateur de fonctions sur PROG. Les abaissements seront automatiquement commandés par le programmateur suivant les indications que vous aurez préalablement enregistrées, selon votre rythme de vie.

Utilisation du mode 6 ordres par fil pilote.

Si votre installation est gérée par un gestionnaire du type Tempo d'EDF, les abaissements de Conf.-1 ou Conf.-2 se feront sur ordre de cette centrale, selon la période tarifaire.
Les 6 ordres sont Conf., Eco., Conf.-1, Conf.-2, Hors –Gel, et Arrêt chauffage (voir tableau du chapitre - 4).
* **Conf.-1** provoque un abaissement de la température de -1°C par rapport à la position Confort.
* **Conf.-2** provoque un abaissement de la température de -2°C par rapport à la position Confort.

■ **REMARQUES** :
- Les fonctions Conf.-1 et Conf.-2 permettent de diminuer les consommations électriques par l'intermédiaire d'une Centrale de Programmation réalisant de la gestion tarifaire avec les contrats du type TEMPO d'EDF.
- Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres : les changements commandés par le gestionnaire et le programmateur ne sont pas immédiats : il faut attendre environ 15 secondes avant leur prise en compte.

■ **Usage exceptionnel : Dérogation d'un appareil de sa programmation**

■ **NOTA** : Si votre installation est équipée d'un délesteur de puissance, le délestage est prioritaire; il est possible que l'appareil ne chauffe pas, le commutateur étant sur **PROG**. Dès disparition du signal de délestage, l'appareil se remettra en chauffe.

■ **Usage exceptionnel : Dérogation d'un appareil de sa programmation**

Quelque soit l'ordre transmis par la Centrale de programmation ou le gestionnaire de temps, vous pouvez :

- Si l'appareil est installé dans une chambre occupée par une personne malade, par exemple, maintenir la température CONFORT en permanence (positionner le commutateur sur CONF.) sauf si l'ordre transmis est Hors-Gel ou Arrêt chauffage.

- Si la pièce est inoccupée (chambre d'amis par exemple), maintenir la température à une valeur très basse en permanence (positionner le commutateur sur HGEL) sauf si l'ordre transmis est Arrêt chauffage.

■ Dans les 2 cas ci - dessus, dès suppression de l'usage exceptionnel replacer le mode de fonctions sur **PROG**.

6 CONSEILS - ENTRETIEN

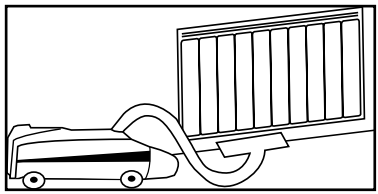

■ Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.

■ Utilisez de préférence des produits nettoyants universels à base d'agents tensio-actifs (savon, alcool,...) et un chiffon type microfibres. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.

NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU À BASE D'ACÉTONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT EPOXY.

Recommandations et conseils

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

Si votre installation est équipée d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge + four + fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

Prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V~ 50Hz.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

TOUTES LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET AGRÉÉ.

7 AIDES AUX DIAGNOSTICS

NATURE	VERIFICATION	ACTION
L'appareil ne chauffe pas	■ S'assurer que le témoin d'état de fonction est allumé.	■ Tourner le bouton de fonctions sur «Conf.»
	■ Le témoin d'état de fonction est allumé, le témoin de chauffe est éteint.	■ Vérifier la valeur de la consigne. ■ La température ambiante ne nécessite pas de chauffer. ■ L'appareil est en ECO ou en déles tage : s'assurer que le système de délestage n'a pas coupé l'alimenta-tion de l'appareil.
	■ Le voyant de marche ne s'al lume toujours pas.	■ S'assurer que les disjoncteurs d'instal lation sont enclenchés.
L'appareil chauffe tout le temps	■ Vérifier que le réglage de la température n'a pas été modifié. ■ Vérifier que l'appareil n'est pas situé près d'une porte ouverte ou/et près d'un local non chauffé, ou dans un cou-rant d'air.	■ Régler de nouveau la température. ■ Fermer la porte, mettre le local en chauffe ou supprimer le courant d'air.
L'appareil ne suit pas les ordres de programmations	■ S'assurer que le program mateur ou récepteur est en fonctionnement. ■ S'assurer de la bonne utilisa tion de la centrale de pro-grammation. (Se reporter à son manuel d'utilisation)	■ Tourner le bouton de fonctions sur PROG. ■ Ré-engager le programmateur ou le récepteur dans son logement ou vérifier son bon fonctionnement.
DANS TOUS LES AUTRES CAS, CONTACTEZ UNE PERSONNE QUALIFIÉE		

8 IDENTIFICATION DE VOTRE APPAREIL

IMPORTANT : LES CARACTÉRISTIQUES DE L'APPAREIL SONT INDIQUÉES SUR L'ETIQUETTE SIGNALETIQUE

NF ELECTRICITE performance	Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit les performances de ces appareils qui respectent les normes d'aptitude à la fonction en plus de l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.
Cat. C	Les appareils portant cette estampille vous garantissent le niveau maximum de sécurité et de performance.
NF ELECTRICITE	Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit que ces appareils respectent l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.
CE	L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives communautaires européennes de sécurité (directive basse tension- dbt) et compatibilité électromagnétique (CEM).
classe II ⧈	Appareil de classe 2 : signifie que l'appareil est à double isolation et ne doit donc pas être raccordé au conducteur de protection (fil de terre).
IP....	Indice de Protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides
IK....	Indice de résistance aux chocs de l'enveloppe de l'appareil.

LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. VEUILLEZ RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIÉS.

L'étiquette signalétique est placée en bas et à droite (côté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.

Elle est composée de :

- La référence complète de l'appareil et son indice de fabrication (rep.A) à préciser pour le SAV.
- Sa puissance en Watt (rep. B).
- Les certificats de conformités (rep. E-C-D-F).
- N° du constructeur (rep X).

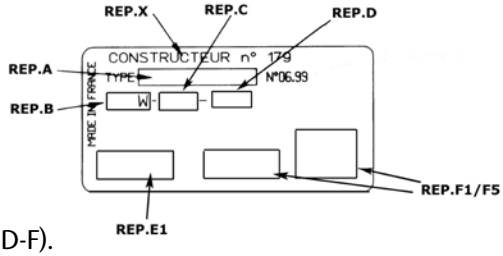

NOTES

CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dés que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :
En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture

CONTESTATION :
Dans le cas de contestation, quel que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

BON DE GARANTIE

TYPE : .....

PUISSANCE : .....

DATE DE FABRICATION : .....

DATE DE MISE EN SERVICE : .....

Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin
pour vous donner entière satisfaction.

AIRĒLEC

C'EST AUSSI ....

Gamme Fontéa

Vertical
Horizontal
& Bas

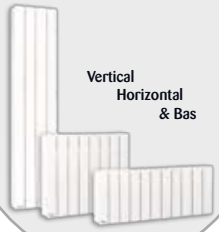

Radiateur à Chaleur Douce Intégrale Airédou 2 Digital

Vertical
Horizontal
& Bas

Radiateur à Chaleur Douce Intégrale Styl'Fonte

Panneaux Rayonnants Prestance SAS

Vertical
Horizontal

Gamme de Sèche-Serviettes....

Et bien d'autres encore.... à découvrir dans le Catalogue Général.....

En raison de l'évolution de la technique, la société Airélec se réserve le droit de modifier le matériel sans préavis - Textes et photos non contractuels - 421AA2126.A00 38/07

109, boulevard Ney • 75018 PARIS
Tél. 01 53 06 28 60 • Fax : 01 42 28 77 74
www.airelec.fr
SAS capital de 6 117 735 euros - Paris b 582 095 188